

AME ou le pillage de notre système de santé : sortie d'un pavé dans la mare, « la vérité sur l'AME »

écrit par Jules Ferry | 9 octobre 2019



Officiellement, le gouvernement a annoncé des réformes sur l'AME en octobre.

On peut douter qu'il y ait beaucoup de changements...



Notre chouette ministre Buzyn, ici en train de faire les gros yeux...à ceux qui dénigrent l'AME !

Cette semaine, Buzyn a été très « ferme » :

pas sur les mesures d'économie,

mais envers ceux qui osent critiquer le système !

“L'Aide Médicale d'État alimente beaucoup de confusions, de malentendus et de caricatures qui eux-mêmes nourrissent des discours de peur et de repli. Beaucoup de fausses informations circulent au sujet de l'AME, et je voudrais préciser ici devant les choses, une bonne fois pour toutes.”

[Source](#)

Sortie d'un livre : un témoignage direct depuis l'intérieur du système.

La Vérité sur l'AME

Chargée pendant onze années de la facturation des soins à la direction financière d'un hôpital public d'Île-de-France, Véronique Prudhomme publie ce mois d'octobre *La Vérité sur l'AME*, un livre dans lequel elle dénonce les

dysfonctionnements du système.

«*Témoin de tant de dévoiements et de dysfonctionnements*», elle décrit dans son livre, *La Vérité sur l'AME*, **«un système extrêmement permissif»**.

Patient qui réside...en Afrique du Nord !

C'est un patient venu d'Afrique du Nord, monté dans l'avion avec un drain thoracique. Il se présente aux urgences muni d'un courrier d'un médecin de son pays, demandant à ses confrères français de lui prodiguer un traitement chirurgical précis. L'homme n'en est pas à son premier traitement dans l'Hexagone: il bénéficie de [l'aide médicale de l'État \(AME\)](#) pendant un an, tout en continuant à résider à l'étranger. **Alors qu'il n'est pas clandestin, ce qui est pourtant la condition pour être éligible à l'AME.**

Venu tout spécialement se faire opérer à Paris en neurochirurgie, cet autre étranger a naturellement enchaîné avec le service de rééducation fonctionnelle d'un grand hôpital de l'AP-HP, où il séjourne – et progresse – **«depuis plus d'un an»**. Il **«est aujourd'hui entré dans une durée déraisonnable d'hospitalisation en rééducation**, observe le chef de service.

Mais il répète que si on entreprenait de le transférer vers un hôpital de son pays, où pourtant les soins de rééducation sont relativement développés, il **« préférerait se jeter dans la Seine »**.

L'obtention de l'AME et la gratuité qui en découle rendent encore plus improbable son acceptation de poursuivre dans son pays ses soins de rééducation, qui devraient se prolonger sur de nombreuses années en ambulatoire.

Des lits en moins pour...les cotisants du système !

Dans l'hôpital où travaille ce professeur de médecine, **«près d'un tiers des lits de rééducation»** sont occupés **«à l'année»** par ce type de patients.

Ce qui entraîne, fait-il remarquer, **«une perte de chances pour tous ceux qui, en attente de rééducation, ont contribué toute leur vie au système par le paiement de cotisations sociales».**

Visa touristique !

Le cas le plus fréquent, témoigne Véronique Prudhomme, est celui du patient qui, arrivé avec un visa touristique, attend que sa durée de séjour autorisée expire pour devenir illégal et obtenir l'AME.

L'histoire de celui qui justement « tombe malade »...dans l'avion pour Paris !

D'autres étrangers semblent **«tomber malades dans l'avion»**, et, entrant par les urgences d'un hôpital public, s'affranchissent sans scrupule de l'étape de règlement.

«Qu'ils aient une couverture maladie, par le biais de l'AME ou non, ne fait pas de différence pour ceux-là, explique l'auteur. **Ils viennent recevoir des soins, de façon préméditée ou non, et peu leur importe que la facture soit impayée ou payée par le dispositif.**

En revanche, le service financier de l'établissement concerné est particulièrement demandeur d'obtenir une AME pour ces

patients, afin d'assurer le paiement des frais de santé engagés...»

Combines avec les Pays du Golfe : c'est gratuit ici !

Elle a ainsi vu «*arriver des personnes de tous les coins de la planète, notamment des pays du Golfe*», la plupart du temps accompagnés d'un interprète qui connaît parfaitement le système... Une liste d'interprètes «*que l'on avait l'habitude de voir au guichet avec des patients, jamais les mêmes*», deux ou trois adresses autour de l'hôpital, qui revenaient en boucle, voilà «*la preuve d'une organisation bien rodée*».

«*Recruté sur l'application WhatsApp, l'interprète organise à distance le voyage, tel un super majordome, trouve un logement et coordonne les déplacements en taxi*, détaille-t-elle.

Au guichet, il se présente comme un ami du patient malencontreusement tombé malade durant ses vacances.»

À l'un de ces «interprètes, qu'elle commence à bien connaître, elle demande s'il a «donné les tarifs de l'établissement» à son «ami» du jour: «*Eh non!, s'exclame-t-il. Il vient en France, je m'occupe de tout et il n'a rien à payer, c'est gratuit, ici!*»

Où envoyer la facture?

Quand on ne sait pas, elle n'est tout bonnement jamais émise !

Le coût de l'AME, insiste l'auteur, n'est que l'un des paramètres pour considérer le coût des soins délivrés aux étrangers sur le sol français. Il faut, par exemple, y ajouter les «*non-facturables*».

Ainsi ce Géorgien pris en charge aux urgences: «La discussion avec lui était impossible.»

Ou encore ce vendeur de rue: hospitalisé en juin, il n'a obtenu son AME qu'en août... «Ces soins non facturés et ces créances irrécouvrables, souligne-t-elle, ne s'invitent jamais au débat sur l'AME et aux études de son bilan financier.»

Impayés : plus de 500.000 euros par an, juste pour un seul établissement !

Son établissement, d'environ cinq cents lits, «a facturé en 2016 et 2017 entre 320.000 et 400.000 euros de soins à l'AME».

Quant aux créances irrécouvrables, elles représentent «un peu plus de 500.000 euros chaque année».

[Source](#)

L'AME nous coûte 1 milliard d'euros par an. Il faudrait ajouter à cette somme vertigineuse les dépenses de MAYOTTE que les autorités omettent toujours de mentionner...



CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE

Avec sa maternité qui avec environ 10.000 naissances par an

est la plus grande de France, voire d'Europe.

80 % sont des accouchements de Comoriennes entrées clandestinement. [Source](#)

De leur côté, les cotisants ne sont pas à la fête...

Au même moment, les Français sont de plus en plus nombreux à constater une hausse de leur budget santé.

Selon [une enquête CSA réalisée pour le spécialiste du crédit à la consommation Cofidis \(ici en Pdf\)](#), ils consacrent en moyenne 715 euros à ces dépenses chaque année dont **232 euros restent à leur charge**.

Un montant qui pour 57% d'entre eux a augmenté ces cinq dernières années.

Plus inquiétant: près d'1 Français sur 5 affirme avoir eu des difficultés pour faire face à ces dépenses au cours des douze derniers mois et **près d'un tiers affirme avoir déjà renoncé à se soigner**.

Ceux qui ont dû faire l'**impasse sur une consultation ou une paire de lunettes** -notamment les ouvriers (44%) et les jeunes de moins de 35 ans (36%)- évoquent avant tout des raisons financières: un reste à charge trop important, une incapacité à avancer les honoraires, une couverture mutuelle insuffisante...L'âge joue de manière importante sur ces difficultés.

Les 50 ans et plus, dont le budget santé est beaucoup plus important que la moyenne (934 euros), doivent supporter un reste à charge plus lourd qui grimpe à 350 euros pour les 65 ans et plus.

Les différences sont aussi flagrantes selon le lieu d'habitation. Les habitants du Grand Est doivent ainsi faire face à un budget santé de 1166 euros avec un reste à charge de 165 euros, quand ceux de Bretagne dépensent 674 euros dont 242 euros de leur poche. Dans les Hauts-de-France, les dépenses atteignent 1122 euros avec un reste à charge de 575 euros.

Pour se soigner, près de la moitié des Français affirment anticiper leurs dépenses. D'autres (19%) avouent devoir reporter certains projets. Mais la majorité confirme adapter son parcours de soins en ne consultant que des médecins conventionnés secteur 1.

Parmi ceux qui ont le plus de difficultés, 68% affirment devoir puiser dans leur budget consacré aux dépenses courantes et 32% dans leur épargne personnelle.

Des Français obligés de souscrire un crédit à la consommation pour se soigner !

D'après l'enquête, 13% d'entre eux se disent même obligés de souscrire un crédit à la consommation. Parmi eux, les 65 ans et plus et les personnes ayant des faibles revenus (moins de 1450 euros nets par mois). [Source](#)



Les personnes âgées sont les plus en difficultés face aux dépenses de santé.

